AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 5 octobre 1873

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 5 octobre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (39r, 40r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 5 octobre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47746

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 octobre 1873
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGigault de Crisenoy, Étienne Jules (1831-1901)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin demande au préfet de l'Aisne si le dossier relatif à la concession de chemins de fer faite à la Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes et Nord central a été transmis au ministre. Godin estime que le retard mis à régulariser cette concession va être la source d'une difficulté pour l'implantation de la gare de Guise qui ne pourra être faite d'un commun accord entre la Compagnie du chemin de fer de Guise à Saint-Quentin et la Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes, alors que les travaux de la voie de Saint-Quentin à Guise vont bientôt arriver à Guise. Il demande au préfet si la commission désignée par le conseil général de l'Aisne peut aller voir le ministre des Travaux publics. Notes

- Étienne Jules Gigault de Crisenoy est préfet de l'Aisne de mai 1873 à avril 1876.
- La commission évoquée par Godin est la commission formée par six conseillers généraux nommé le 28 août 1873 par le conseil général de l'Aisne pour soutenir l'action des députés de l'Aisne auprès du gouvernement en faveur des chemins de fer d'intérêt local de l'Aisne (voir Conseil général du département de l'Aisne. Session ordinaire d'août 1873, Laon, Imprimerie de Henry Le Vasseur, 1873, p. 524-530 [en ligne: https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55007404/f684.item, consulté le 18 novembre 2024]).

Mots-clés

Chemins de fer

Personnes citées

- Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes
- Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise
- Ministère des Travaux publics

Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Le Cateau-Cambrésis (Nord)
- Saint-Erme (Aisne)
- Valenciennes (Nord)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 05/08/2025

Monisieux le Bréfet 'ai l'hanneur de vous prier de bien vouloir me pier connaître se la dossier relatif a la concession des chem. Ca fer, fait o la Co della Malinezeni. el Nord contral , 191 Panismo à Maurician le Ministre des bravaux mas Ho est this important pour place motifs que ces conceriiones receivent for nement lever dolution delivitive. Iline premieres difficultés qui résulterant d'un plus long retard aura lien an suite de la gare des chemin de jon de Guisa a d'Execution. travaux de ce dernier chemin de for vons bientist arrivar à quien at la surce de pr eto etablic qui d'es commen accord as la C'é Rille Matencisiones dons la conc sion n'est per enerse des intilles ca du chamin de for de de querdin dernis dene arrêtes dans des manies. the Gouvernment want to per wer convention provisaire and la compe De della Matenciennes, pour la martin comprise de Valencieros de Contación on

41 recorrand las droits de l'Etat sur cette ligne comme atent d'intérêt général. de n'est pas douteur que le gouver moment fasse la meme réserve sur la partie comprise entre le Cateau et I Derra, mais quoi qu'il en soit il est In plui grand intérêt que la concession da cette ligna soit regularience bientes, afen d'arider les reterds qui en resulteraient pour la gare de guisa et les travaux de la lique de st quentir. C'est pour que je vous piece, Monsieur le Préfet de bien rouloir me faire commantre de la commission ocsiquée par le Couseil General part wir withterment thouseur Le Ministre des bravaier publies pour preser la solution de cetto affaire Muilles agréer Mondieur la Drefet Parises ance de me consideration distingues Goe in Gh